

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 14 AVRIL 2011 A 20 HEURES

CONVOCACTION du 7 avril 2011

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et vote des budgets 2011
- Vote des taxes
- Contrat véolia
- Questions diverses

Le quatorze avril deux mil onze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, Thierry LUCHE, Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Cédric CORMIER, Olivier DURAND, Marie-Pierre HUTTEAU, Patrice GAGET, Sylvie JATTEAU, Jérôme POIVET

ABSENTS EXCUSES : ---

Secrétaire de séance : M. Cédric CORMIER

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans observation.

o
o o

BUDGET 2011 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir étudié les propositions de budget présentées par M. le maire,
Après en avoir délibéré,

VOTE par 14 voix pour et 1 abstention le budget 2011 de la commune comme suit :

- Section de fonctionnement : 503.837,00 €
- Dont prélèvement pour l'investissement : 103.416,00 €
- Section d'investissement : 527.261,00 €

BUDGET 2011 DU SERVICE DE L'EAU

Le conseil municipal, après avoir étudié les propositions de budget présentées par M. le maire,
Après en avoir délibéré,

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VOTE par 14 voix pour et 1 contre le budget 2011 du service de l'eau comme suit :

- Section de fonctionnement : 173.343,00 €
- Dont prélèvement pour l'investissement : 00,00 €
- Section d'investissement : 313 495,00 €

BUDGET 2011 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après avoir étudié les propositions de budget présentées par M. le maire,
Après en avoir délibéré,

VOTE par 14 voix pour et 1 abstention le budget 2011 du service de l'assainissement comme suit :

- Section de fonctionnement : 97.561,00 €
- Section d'investissement : 401.745,00 €

TAXES LOCALES (délibération 2011-14)

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011,

Après avoir entendu M. le maire commenter les différentes taxes,

Après en avoir délibéré le conseil décide, par 14 voix pour et 1 contre, d'appliquer les taux d'imposition communaux suivant en 2011 :

- Taxe d'habitation 10,53
- Taxe foncière (bâti) 13,33
- Taxe foncière (non bâti) 35,85

CONTRAT VEOLIA (délibération 2011-15)

La convention de balayage de la voirie communale étant arrivée à échéance M. le maire fait part au conseil de la nouvelle convention dont les tarifs demeurent inchangés depuis 3 ans.

Le conseil adopte à l'unanimité la nouvelle convention à compter de 1^{er} janvier 2011.

Questions diverses :

Contrat en CDD

M. le maire annonce au conseil le recrutement en CDD, jusqu'au 30 juin, de M. Sébastien DELALANDRE, afin de remplacer M. Romain DESESQUELLE en arrêt maladie. Une période d'essai d'un mois est prévue.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sicap (délibération 2011-17)

M. le maire est autorisé par le conseil municipal à signer un protocole avec la SICAP pour la dissimulation du réseau électrique du Petit Reigneville.

Nouvelle cuve à fioul

Une nouvelle réglementation nous oblige à avoir une cuve à fioul différente pour le chauffage et l'utilisation du tracteur et des tondeuses.

M. CORMIER Cédric s'étant chargé de demander plusieurs devis à différents prestataires, le conseil autorise M. le maire à choisir le devis ayant le meilleur rapport qualité/prix.

Cérémonie du 8 mai

La population est invitée à la commémoration du 8 mai 1945 à 10h30 à Yèvre le Châtel et 11h30 à Yèvre la Ville afin de déposer une gerbe aux monuments aux morts. À l'issue de chacune des manifestations, un vin d'honneur sera offert.

Remerciement

M. le maire fait part des remerciements que Mme CHAUVÉAU a adressé au lendemain des obsèques de M. Raymond CHAUVÉAU, maire de Boynes.

La séance est levée à 23h15 heures.

Affiché le 20/02/2011
Les membres présents,

Le Maire,
Patrick PAILLOUX